

Le 16 mars 2016

Objet : Invitation à la Formation sur la « Protection et restauration des lacs » de l'Association canadienne de réhabilitation des sites dégradés (ACRSD) – Chapitre Québec

Madame, Monsieur,

Vous êtes cordialement invités à participer à la formation sur la « Protection et restauration des lacs » de l'ACRSD — Chapitre Québec, qui se tiendra le mardi le 5 avril, de 8h00 à 17h30, au Centre d'entreprenariat Alphonse Desjardins situé au 1 250, Avenue de la Station à Shawinigan. La formation se tiendra à la salle 117 qui est située au 2<sup>e</sup> étage, au DIGIHUB Shawinigan.

L'Association vous propose une journée de <u>formation unique où seront regroupées les présentations de</u> <u>quelques-uns des plus importants projets de restauration des lacs réalisés au Québec</u>. Une belle occasion pour échanger avec les principaux artisans de ces projets.

Le Québec compte plus de trois millions de plans d'eau douce. Toute cette eau constitue un capital écologique et stratégique, en plus d'alimenter les sources d'eau potable de plusieurs municipalités et de riverains, mais la qualité de l'eau de nos lacs ne cesse de se dégrader : eutrophisation, prolifération des cyanobactéries, développement d'herbiers, eaux brunes, eaux vertes. Une situation qui va s'amplifier avec les changements climatiques anticipés. Dans ce contexte, les interventions en lac et en bassin versant sont inévitables à moyen terme pour assurer la protection de nos lacs ou la restauration des plus dégradés.

La journée de formation vise, à partir de présentations ciblées, à informer les participants sur les processus entourant les interventions en lac ou en bassin versant. À la suite d'une mise en contexte générale, des projets concrets réalisés sur divers lacs québécois seront présentés. Le cadre légal du cheminement de projets de protection et de restauration de lacs sera expliqué par un délégué du MDDELCC. Les participants auront l'occasion d'échanger avec les présentateurs durant les pauses et à l'heure du diner.

Les éléments clés du programme de la journée portent sur :

- Types de lacs : leurs mécaniques générales
- Sources de dégradation : mythes et réalités
- Pourquoi et quand intervenir
- Des outils pour les lacs, d'autres pour les bassins versants
- Quelques expériences et projets récents
- Cadre réglementaire

En complément de la thématique de la journée, nous aurons l'opportunité d'avoir une présentation sur le « *Plan global de réhabilitation des terrains contaminés* » de la ville de Shawinigan.



7h45	Arrivée des participants – Salle 117, 2 <sup>e</sup> étage au DIGIHUB	
8h15	Mot de bienvenue et déroulement de la journée	
8h30	La protection des lacs et la gestion des eaux de pluie par Pierre Bertrand, géomorphologue, Expert-consultant	
9h30	Projet de restauration de lacs – Étude de cas du lac Nairne (Charlevoix) Roxanne Tremblay, PhD. biologiste, CIMA+	
10h30	Pause santé - Réseautage	
11h00	Restauration du lac St-Augustin - Contrôle de la pollution par des éco-procédés Rosa Galvez, professeure titulaire, Université Laval	
12h00	Dîner	
13h00	Projet de restauration du lac Trois-Lacs – Expérimentation de restauration de lac par dragage hydraulique Karine Thibault, chargée de projets, MRC des Sources	
14h00	Restauration du lac Heney par procédé chimique Mark Somers, BluMetric	
15h00	Pause santé - Réseautage	
15h30	La restauration des lacs au Québec Louis Roy, biologiste, MDDELCC	
16h15	Le plan global de réhabilitation des terrains contaminés de Shawinigan Jeanne Charbonneau, directrice du service de l'aménagement et de l'environnement, Ville de Shawinigan	
17h15	Fin de la formation – 5 à 7 Au Trou du Diable pour les intéressés	

## Les frais d'inscription pour la formation sur la « Protection et restauration des lacs »

Type d'inscription	Avant le 26 mars 2016	Après le 26 mars 2016
Membre	100\$	120\$
Non membre**	185 \$	205 \$
Étudiant	65 \$	85 \$
OSBL	75 \$	95 \$

<sup>\*\*:</sup> Le coût d'inscription pour le non membre inclut votre membership à l'ACRSD/CLRA pour l'année 2016 et vous serez considéré membre pour l'Assemblée générale annuelle (AGA) qui aura lieu à l'automne 2016.

TPS: 826280133 RT0001 TVQ: 1221670376 TQ 0001

## Politique d'annulation

Toute annulation d'inscription doit être faite par écrit (courriel uniquement est accepté). Des frais d'annulation seront exigés dans le cas où l'annulation aurait lieu :

- avant le 26 mars : des frais de 25 \$ s'appliquent;
- entre le 26 et 30 mars : 50% des frais d'inscription;
- après le 30 mars : 100% des frais d'inscription;
- absence non signalée : le participant est tenu d'acquitter ses frais d'inscription.



Les dépenses d'inscription à la formation sont admissibles comme dépenses de formation au sens de la Loi 90 (Loi du 1%).

Vous pouvez vous <u>inscrire et payer en ligne</u> sur notre site Internet à l'adresse suivante : <a href="http://www.acrsd-quebec.org/">http://www.acrsd-quebec.org/</a>. Si vous avez besoin d'une facture, prière de communiquer avec nous. Les frais d'inscription au colloque comprennent les pauses et le diner.

## Hébergement

Les participants et les conférenciers sont responsables de faire leur réservation et de défrayer le coût de leur chambre pour la durée de leur séjour. Il y a un Comfort Inn (819 536-2000 / 1 866 400-4087) et l'Auberge Gouverneur Shawinigan (819 537-6000 / 1 888 922-1100) qui offre de l'hébergement à proximité du Centre d'entreprenariat.

Si vous avez des questions, nous contacter par courriel au info@acrsd-quebec.org

Le Conseil d'Administration de l'Association vous remercions de l'attention que vous portez à ce message et espérons que vous vous joindrez à nous le 5 avril 2016. Prière de transmettre le message aux personnes qui pourraient être intéressées.

Au plaisir de vous rencontrer le 5 avril prochain,

Lucie Labbé

CLRAIACRSD

Présidente de l'ACRSD - Chapitre Québec

Suice Salt

Association Canadienne de Réhabilitation des Sites Dégradés – Chapitre Québec